

ROYAUME DU MAROC



المملكة المغربية



## Systeme d'information GID

### Fiche au sujet des pré-conditions des corrections de données traitées via le Module de Correction des Données

#### Objet

Le présent document fixe les pré-conditions des corrections de données traitées via le Module de Correction des Données sur le Système GID.

Les corrections des données portent sur les actions suivantes :

1. Annuler une opération budgétaire
2. Annuler une opération de dépense
3. Annuler un bordereau / Annuler l'état d'un bordereau
4. Modifier Ordonnance de paiement réglé hors GID
5. Modifier la dépense

### 1. Annuler une opération budgétaire

Nature de la correction	Pré-conditions
<ul style="list-style-type: none"><li>- Avance pour les régisseurs</li><li>- Prise en charge DSO</li><li>- Fonds de concours internes</li><li>- Augmentation par fonds de concours</li><li>- Crédits supplémentaires</li><li>- Augmentation par prélèvement sur CDI</li><li>- PEC de recettes</li><li>- Reprise de report de dons</li><li>- Report du fonds concours</li><li>- Report de solde</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- État « PRIS EN CHARGE ».</li><li>- Crédits disponibles pour une décomptabilisation totale.</li></ul>

### 2. Annuler une opération de dépense

Nature de la correction	Pré-conditions
<ul style="list-style-type: none"><li>- Engagement de dépenses</li><li>- Annulation de dépenses selon LF</li><li>- Engagement sans visa</li><li>- Imputation sur régie</li><li>- Consolidation</li><li>- Réengagement</li><li>- Report des crédits</li><li>- Report CST</li><li>- Reprise consolidation</li><li>- Reprise réengagement</li><li>- Reprise report</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Etat de l'acte « PRIS EN CHARGE ».</li><li>- Dépense à l'état « ENCOURS D'EXECUTION » ou « ORDONNANCEE EN TOTALITE » sauf pour l'acte « Annulation de dépenses selon LF » où la dépense doit être à l'état « Annulée par lf ».</li><li>- La dépense ne doit faire l'objet d'aucune augmentation d'engagement, augmentation d'engagement sans visa, augmentation d'engagement par fiche navette, diminution d'engagement, diminution d'engagement sans visa ou diminution d'engagement par fiche navette en excluant celles qui ont un état « annulé » ou « annulée après rejet ».</li><li>- La dernière règle est exclue pour les actes de types « Annulation de dépenses selon LF ».</li><li>- La dépense ne fait l'objet d'aucun ordonnancement en excluant ceux qui ont un état « annulé ».</li><li>- Pour l'annulation d'un « Report CST », la dépense ne doit faire l'objet d'un « Réengagement » en excluant ceux qui ont un état « annulé ».</li><li>- crédits disponibles pour une décomptabilisation totale.</li></ul>

### 3. Annuler un bordereau / Annuler l'état d'un bordereau

Nature de la correction	Pré-conditions
<ul style="list-style-type: none"><li>- Bordereau d'émission</li><li>- Bordereau de régie</li><li>- BE Payeur Délégué</li><li>- Fiche navette</li><li>- Engagement global</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Dépense à l'état « ENCOURS D'EXECUTION » ou « ORDONNANCEE EN TOTALITE »</li><li>- Pour les bordereaux d'émission et payeur délégué, les états éligibles sont « En cours de prise en charge », « Envoyé à l'Initiateur » ou « Transmis à l'Initiateur ».</li><li>- L'état du bordereau de régie doit être PEC.</li><li>- Pour les bordereaux d'émission et payeur délégué, vérifier que les OP n'ont pas de détails règlement qui dépassent l'état « Créé ».</li><li>- Pour les bordereaux d'émission et payeur délégué, les états des OPs doivent être : « Transmise à l'initiateur » ou « Annulée après rejet » ou « En cours de PEC ».</li><li>- Crédits disponibles pour l'annulation de l'état.</li></ul>

Nature de la correction	Pré-conditions
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'état doit être « PEC ».</li> <li>- Dépense à l'état « ENCOURS D'EXECUTION » ou « ORDONNANCEE EN TOTALITE »</li> <li>- La dépense ne doit faire l'objet d'aucune augmentation d'engagement, augmentation d'engagement sans visa, augmentation d'engagement par fiche navette, diminution d'engagement, diminution d'engagement sans visa ou diminution d'engagement par fiche navette en excluant celles qui ont un état « annulé » ou « annulée après rejet ».</li> <li>- crédits disponibles pour une décomptabilisation totale.</li> </ul>

#### 4. Modifier Ordonnance de paiement réglé hors GID

Nature de la correction	Pré-conditions
Modifier Ordonnance de paiement réglé hors GID	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'état doit être « PEC ».</li> <li>- L'OP doit être réglée hors GID</li> </ul>

#### 5. Modifier la dépense

Nature de la correction	Pré-conditions
Objet	Aucun contrôle
RIB	La dépense ne doit pas avoir un règlement en cours (contrôle par l'existence d'un détail règlement)
libellé du bénéficiaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bénéficiaire à modifier ne doit pas être un propre. Règle de verrouillage uniquement car toutes les dépenses sont liées à des bénéficiaires non propres.</li> <li>- La modification du libellé est applicable pour tous les types tiers et non seulement la personne morale.</li> </ul>
Reconduction	Aucun contrôle.